



Licence Sciences de la vie

Diplôme Licence

Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé

Mention Sciences de la vie

Parcours Biologie cellulaire et physiologie / Biologie des organismes et des populations

Objectifs

La licence de Sciences de la vie permet aux étudiants d'acquérir un solide socle de connaissances, de développer des compétences techniques et méthodologiques diversifiées, dans le domaine des Sciences de la vie.

La formation est organisée de manière à favoriser dans un premier temps la découverte de ce domaine scientifique puis une orientation progressive vers l'un des champs disciplinaires de la Biologie, de la formation ou de la culture scientifique.

2 parcours sont proposés :

- > Biologie cellulaire et physiologie (BCP)
- > Biologie des organismes et des populations (BOP)

Ils ciblent les activités en développement et recherche dans la production animale, végétale, l'écologie, l'éthologie, la cytologie, la physiologie.

Ils permettent également d'accéder au master MEEF dédié au professorat des écoles.

L'accès à la formation en L1 s'effectue par le portail pluridisciplinaire Biologie-Géologie-Chimie. Cela favorise l'interdisciplinarité et permet l'acquisition et le renforcement d'un socle commun de compétences et de savoirs scientifiques nécessaires pour aborder une spécialisation à partir de la deuxième année.

Nouveauté 2021 : Ouverture de l'option Accès Santé (LAS) dès la L1 Sciences de la vie

En L1 Sciences de la vie, 48 places sont destinées aux étudiants s'inscrivant dans l'option LAS.

Un total de 10 Ects (sur 60) est consacré à cette option. Ces étudiants suivront au semestre 1 deux UE santé (UE sciences biologiques = 3ECTS + UE Sciences humaines et sociales = 3ECTS) et au semestre 2, une UE santé (UE Sciences de la santé = 4ECTS)

Leurs résultats dans ces 3 UE santé + leur classement dans la promotion de L1BGC définiront de leur admissibilité en 2ème année d'études de Médecine.

Pour qui ?

Conditions d'admission

Titulaires d'un baccalauréat scientifique de préférence avec les spécialités SVT + Physique Chimie + Math complémentaire

Une poursuite de la spécialité SVT jusqu'en Terminale est très fortement conseillée

Compétences

* Participer à la conception de projets scientifiques expérimentaux (biologie, biochimie, génétique, écologie...)

- > Analyse de la demande / définition du cahier des charges
- > Identification des informations nécessaires et utiles à la mise en œuvre du projet
- > Définition et mise en place des expérimentations
- > Collaboration au sein d'équipe de travail scientifique pluridisciplinaire (géologues, chimistes...)

*** Définir et utiliser les outils d'analyse et d'études scientifiques**

- > Définition des techniques d'observation : observation directe, enregistrement vidéo, actographe, télémétrie
- Réalisation des observations scientifiques au laboratoire et sur le terrain (tests bactériologiques, étude du comportement animal, étude des espèces végétales)
- > Utilisation des méthodes et techniques courantes de laboratoire et d'analyse
- > Application des principales techniques de biologie moléculaire et de mise en culture des cellules

*** Traduire et interpréter les résultats scientifiques**

- > Définition des critères de mesure
- > Traduction des résultats en données scientifiques

*** Actualiser et organiser l'accès à l'information scientifique**

- > Repérage des sources d'informations scientifiques
- > Organisation de la recherche d'informations et réalisation de synthèses

Et après ?



Poursuites d'études

La formation prépare en premier lieu la poursuite d'études en master (Éthologie, Ingénierie de la santé, MEEF professeur des écoles) de l'UJM mais est aussi adaptée aux masters à dominante biologie de tout le territoire (MASTER Ecologie, Biologie cellulaire et moléculaire, Sciences de la Vie, MEEF professeur SVT 2nd degré*...)

Les meilleurs étudiants peuvent prétendre à des concours d'entrée en écoles d'ingénieurs et en grandes écoles (accessibles à BAC+2 ou BAC+3)

Autres poursuites d'études :

- > Licences professionnelles à Bac+2 : par ex. Gestion de l'eau et de l'environnement
- > Concours de la fonction publique d'état ou territoriale au niveau Bac+2 et Bac+3

* les 2 premières années de Licence sont adaptées à cette poursuite d'études mais la L3 devra être effectuée dans une autre université où la géologie fait partie du programme de 3ème année (L3SVT, LS BGS)

Débouchés

A Bac+3 après une orientation vers une Licence Professionnelle, à Bac+5 après une spécialisation au niveau MASTER ou à Bac+8 après un DOCTORAT, la formation offre des débouchés dans des secteurs d'activité variés :

- > Recherche fondamentale ou appliquée : Enseignant-chercheur
- > Secteur privé : Technicien supérieur, Assistant ingénieur, Cadre supérieur, Ingénieur d'études ou de recherche
- > Fonction publique : métiers accessibles par concours au niveau licence
- > Enseignement : Professeur des écoles, Professeur de SVT* en collège ou lycée général et technologique, en lycée professionnel, Professeur agrégé ou certifié dans les universités

* les 2 premières années de Licence sont adaptées à ce débouché mais la L3 devra être effectuée dans une autre université où la géologie fait partie du programme de 3ème année (L3SVT, LS BGS..)

Programme

Semestre 1 – par Portail BGC

Bloc 'Sciences Fondamentales 1' :

- > Biologie 1 : 5 ECTS
- > Chimie 1 : Atomes et Composés chimiques : 5 ECTS
- > Sciences de la Terre 1 : 5 ECTS
- > Mathématiques 1 : 3 ECTS
- > Physique 1 : 3 ECTS

Bloc 'Transversales 1' :

- > Recherche documentaire et outils numériques : 1 ECTS
- > Anglais : 1 ECTS
- > Français (orthographe et grammaire) : 1 ECTS

L'étudiant/e hors LAS choisit deux UE dans le bloc 'Spécialités optionnelles 1' :

- > Spécialité Biologie 1 (Méthodologies et bases biologie moléculaire) : 3 ECTS
- > Spécialité Chimie 1 : Cristallographie et techniques de laboratoire : 3 ECTS
- > Spécialité Sciences de la Terre 1 : 3 ECTS

L'étudiant/e LAS suit le bloc 'LAS 1' :

- > Sciences biologiques : 3 ECTS
- > Sciences humaines et sociales : 3 ECTS

Semestre 2 – par Portail BGC

Tous les étudiant-e-s suivent le bloc 'Sciences Fondamentales 2' :

- > Biologie 2 : 5 ECTS
- > Chimie 2 : Thermodynamique et cinétique chimique : 5 ECTS
- > Sciences de la Terre 2 : 5 ECTS
- > Mathématiques 2 : 3 ECTS
- > Physique 2 : 3 ECTS

Tous les étudiant-e-s suivent le bloc 'Transversales 2' :

- > Anglais : 2 ECTS
- > Expression écrite et orale : 3 ECTS

L'étudiant/e hors LAS choisit une UE dans le bloc 'Spécialités optionnelles 2' :

- > Spécialité Biologie 2 : 4 ECTS
- > Spécialité Chimie 2 : chimie des solutions : 4 ECTS
- > Spécialité Sciences de la Terre 2 : 4 ECTS

L'étudiant/e LAS suit le bloc 'LAS 1' :

- > Sciences Médicales : 4 ECTS

Semestre 3

UE fondamentales :

- > Biochimie et génétique : 4 ECTS
- > Régulation et expression des gènes : 2 ECTS
- > Biologie du développement animal 1 : 3 ECTS
- > Biologie animale 1 : 3 ECTS
- > Physiologie végétale : 2 ECTS

UE transversales :

- > Biomathématiques 1 : 2 ECTS
- > Anglais général : 2 ECTS
- > Projet professionnel personnel : 2 ECTS
- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

Parcours Biologie Cellulaire et Physiologique :

- > Biochimie pratique : 2 ECTS
- > Chimie organique : 3 ECTS
- > Biotechnologies : 3 ECTS

Parcours Biologie des Organismes et des Populations :

- > Génétique pratique : 2 ECTS
- > Écologie 1 : 3 ECTS
- > Biomécanique : 3 ECTS

Semestre 4

UE fondamentales :

- > Métabolisme : 6 ECTS
- > Physiologie animale et humaine 1 : 3 ECTS
- > Évolution et développement des plantes : 3 ECTS

UE transversales :

- > Biomathématiques 2 : 2 ECTS
- > Anglais général : 3 ECTS
- > Rendez-vous Pro : 1 ECTS
- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

Parcours Biologie Cellulaire et Physiologique :

- > Bactériologie : 4 ECTS
- > Biologie végétale, développement et reproduction : 3 ECTS
- > Biophysique : 3 ECTS

Parcours Biologie des Organismes et des Populations :

- > Écologie 2 : 4 ECTS
- > Biologie végétale, organisation et évolution : 3 ECTS
- > Chimie analytique : 3 ECTS

Semestre 5

Parcours Biologie Cellulaire et Physiologique :

UE fondamentales :

- > Neurophysiologie : 4 ECTS
- > Génétique moléculaire : 3 ECTS
- > Biologie du développement animal 2 : 3 ECTS
- > Architecture et adressage des protéines : 2 ECTS
- > Immunologie 1 : 3 ECTS
- > Méthodes d'investigation en Biologie 1 : 3 ECTS
- > Physiologie animale et humaine 2 : 3 ECTS

UE transversales :

- > Bio Statistiques 1 : 3 ECTS
- > Anglais appliqué à la biologie cellulaire : 3 ECTS
- > Rendez-vous Pro : 1 ECTS
- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

Parcours Biologie des Organismes et des Populations :

UE fondamentales :

- > Écologie : 4 ECTS
- > Évolution et phylogénie des végétaux : 5 ECTS
- > Biologie animale 2 : 3 ECTS
- > Physiologie végétale : 3 ECTS
- > Génétique des populations : 3 ECTS
- > Communications biologiques : 3 ECTS

UE transversales :

- > Bio Statistiques 1 : 3 ECTS
- > Anglais appliqué à la biologie des organismes : 3 ECTS
- > Rendez-vous Pro : 1 ECTS
- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

Semestre 6

Parcours Biologie Cellulaire et Physiologique :

UE fondamentales :

- > Méthodes d'investigation en Biologie 1 : 5 ECTS
- > Immunologie 2 : 3 ECTS
- > Du fonctionnement cellulaire à la pathologie : 3 ECTS
- > Physiologie de la motricité humaine : 3 ECTS

UE transversales :

- > Bio Statistiques 2 : 4 ECTS
- > Anglais appliqué à la biologie cellulaire : 3 ECTS
- > Rendez-vous Pro : 2 ECTS
- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

Préprofessionnalisation – choisir une UE :

- > Stage : 5 ECTS
- > Pôles Scientifiques pour l'éducation : 5 ECTS
- > Pratique accompagnée : 5 ECTS

Parcours Biologie des Organismes et des Populations :

UE fondamentales :

- > Biologie animale 3 : 3 ECTS
- > Comportement animal : 3 ECTS
- > Écologie chimique microbienne : 3 ECTS
- > Développement végétal et son évolution : 2 ECTS

UE transversales :

- > Bio Statistiques 2 : 4 ECTS
- > Anglais appliqué à la biologie des organismes : 3 ECTS
- > Rendez-vous Pro : 2 ECTS
- > Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

Préprofessionnalisation – choisir une UE :

- > Stage : 5 ECTS
- > Pôles Scientifiques pour l'éducation : 5 ECTS
- > Pratique accompagnée : 5 ECTS